



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



Le 25 octobre 2021

Objet : Négociation accord local sur le télétravail

Madame la Vice-présidente,

Suite à notre demande intersyndicale en comité technique, vous avez indiqué que nous commencerions prochainement les négociations pour aboutir à un accord local sur le télétravail.

En l'attente de disposer d'éléments chiffrés sur le télétravail, déjà demandés par lettre distincte, nous souhaitons d'ores et déjà poser les bases revendicatives de la prise en charge des frais de télétravail.

Au-delà de la prise en charge du matériel, pour laquelle il nous faudra discuter de l'aide à fournir par la Métropole, l'intersyndicale revendique une prise en charge des frais de télétravail à hauteur de dix euros par jour télétravaillé.

Concernant les télétravailleurs qui ne peuvent bénéficier des services du restaurant administratif de l'hôtel de la Métropole, nous souhaitons qu'ils disposent également de titres restaurant pour les jours télétravaillés puisqu'ils perdent l'accès au restaurant administratif pour ces jours-là.

Veuillez agréer, madame la Vice-présidente, nos salutations distinguées.

CFDT

CFTC

CFE-CGC

SUD

FA

FO

FSU